

Diagnostic territorial



ÉNERGIES RENOUVELABLES

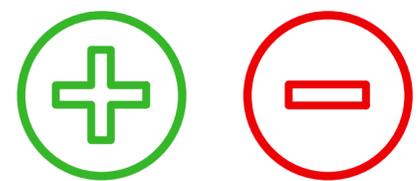
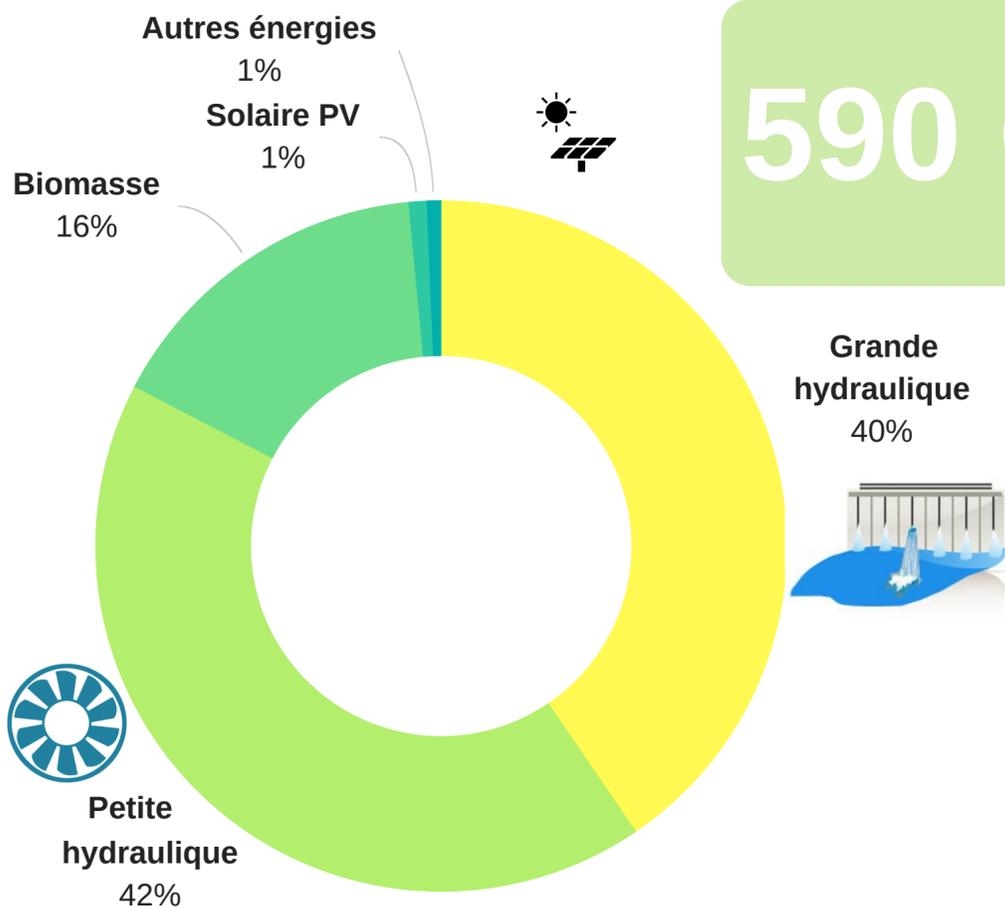


De l'énergie à revendre !

Le PETR-Pays du Grand Briançonnais est un territoire d'énergie. L'eau et le soleil sont des sources d'énergies renouvelables très importantes pour le territoire.

590 GWh

Le territoire a produit près de 600 GWh en 2016, principalement sous la forme d'électricité (500 GWh) et environ 100 GWh de chaleur grâce à la biomasse (bois énergie).



52 %

En 2016, le territoire a produit plus de la moitié de l'énergie qu'il consomme.

Le territoire est autonome voire excédentaire pour la production d'électricité et de chaleur biomasse, mais n'a aucune autonomie sur les produits pétroliers (transports, et chauffage principalement).

Sources : Observatoire Régional de l'Énergie du climat et de l'Air / outil FACETE / outil PROSPER

Quelques enjeux :

l'eau



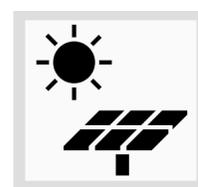
La production hydro-électrique varie assez fortement selon les années et les ressources en eau. De petits équipements supplémentaires, le turbinage de l'eau potable, une amélioration et modernisation des équipements existants permettraient de "gommer" ces saisonnalités et renforceraient l'autonomie énergétique.

le bois



L'utilisation du "bois énergie" est en nette augmentation, de 4 à 5 % par an. La production de chaleur par les réseaux de chaleur, les chaufferies centrales, mais aussi la substitution des énergies fossiles chez les particuliers devrait permettre d'atteindre 150 GWh d'ici 2030. A condition de concrétiser le développement économique local et la structuration de cette filière.

le soleil



Le territoire, c'est 300 jours de soleil par an, donc un potentiel solaire infini ou presque. La production d'électricité photovoltaïque pourrait doubler et atteindre près de 10 GWh en 2030. Pour le solaire thermique, l'enjeu est de réussir à développer ce type d'énergie bon marché notamment dans le secteur public.

les autres énergies



Les autres sources d'énergie pourront se développer mais resteront plus confidentielles dans le mix énergétique. Le stockage d'énergie, la gestion des intermittences, l'équilibre et la capacité des réseaux sont aussi des enjeux primordiaux pour le développement des énergies renouvelables locales.

OBJECTIF

2

Construire et élaborer un plan d'actions pour améliorer l'autonomie énergétique du territoire